



Keleier Hanvec
Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Septembre - Octobre 2021 n°331



Dossier : Octobre Rose
Tous unis contre le cancer du sein !

> Zoom sur le Tour de France

Le 26 juin dernier passait sur notre commune la 1ère étape du tour de France et la course féminine « by le Tour ». Ce passage a été une belle fête populaire !

Un grand MERCI à tous les bénévoles signaleurs qui nous ont aidé à sécuriser le parcours du Tour, aux associations qui ont répondu présentes, aux élus et personnel communal qui ont travaillé depuis des mois pour le passage du Tour sur notre commune.

Merci également à tous les enfants qui ont participé à notre concours de dessins, aux écoles qui ont décoré leurs portails, au centre de loisirs pour ses jolies bannières colorées disséminées tout le long du parcours, aux habitants qui ont décoré leurs habitations ou véhicules aux couleurs du Tour de France, et à tous les Hanvécois-es qui se sont massé-e-s le long de nos routes pour supporter les coureurs du Tour de France et de la course féminine « By le Tour »



SOMMAIRE

Keleier Hanvec
Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Septembre - Octobre 2021 n°331



Dossier : Octobre Rose
Tous unis contre le cancer du sein !

Zoom sur	2
Dossier.....	3
Vie municipale et intercommunale.....	5
Vie associative.....	6
Hanvec et vous	9
Le pense-bête	11

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette : Morgane Fiant, (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, Morgane Fiant, Philippe Guillou, Mario Le Henaff, associations, Pixabay.

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 octobre
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.

Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER: OCTOBRE ROSE

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant le plus grand nombre contre cette maladie.

Pour l'Association qui œuvre toute l'année, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent la maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants. Depuis 2014, de grands événements ont marqué les différentes campagnes d'Octobre Rose avec l'illumination en rose de nombreux bâtiments comme la Tour Eiffel.

**1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein.
L'information sur le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie, et est ESSENTIELLE.**

Le cancer du sein, définition

Le cancer du sein est une tumeur maligne qui touche la glande mammaire. Les cellules malignes se multiplient de manière désordonnée jusqu'à créer une tumeur qui s'attaque aux tissus sains avoisinants. Cette tumeur peut propager des cellules cancéreuses dans tout l'organisme : on dit alors qu'elle " métastase".

Quels sont les symptômes d'un cancer du sein ?

Il est donc important de surveiller attentivement les modifications de votre poitrine et de procéder à des examens réguliers de dépistage. Ainsi, **toute grosseur nouvelle au sein** ou à l'aisselle, **toute modification de la forme ou de la taille de votre sein**, **tout écoulement par le mamelon**, ou encore **tout changement notable de l'aspect de la peau** du sein ou de l'aréole - crevasses, pigmentations, etc - **doivent être signalées à votre médecin** car elles constituent les symptômes visuels les plus répandus et qui doivent alerter. **Le cancer du sein se présente le plus souvent sous la forme d'une petite boule** qui peut être palpée parfois par la patiente elle-même. Cette petite boule peut également être visible sur une mammographie. Heureusement, **dans la plupart des cas il ne s'agira pas d'un cancer mais d'une tumeur bénigne** comme par exemple un petit fibrome.

Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison totale sont grandes.

Il est donc essentiel de connaître les précautions et les examens simples qui permettent de dépister un éventuel cancer du sein le plus tôt possible et donc d'accroître les chances de guérison et de diminuer considérablement les conséquences de la maladie et des traitements.

Le dépistage du cancer du sein

A tout âge

Vous devez être régulièrement suivie par un médecin, un gynécologue ou une sage-femme qui n'hésitera pas à vous prescrire les examens nécessaires en cas de doute. Ce suivi médical (examen clinique des seins avec palpation) doit avoir lieu tous les ans à partir de 25 ans.

De plus, vous devez idéalement pratiquer tous les mois une auto-palpation de vos seins.

Si l'un ou plusieurs des signes suivants surviennent :

- une tuméfaction (= une boule)
- une rétractation cutanée ou du mamelon
- une inflammation (rougeur avec douleur)
- un écoulement du mamelon
- un eczéma du mamelon
- un ganglion sous le bras

Consultez votre médecin rapidement.

De 50 ans à 74 ans

Une mammographie de dépistage (= radiographie des seins) est recommandée tous les 2 ans.

Cet examen, pris en charge à 100 % par l'assurance maladie sans avance de frais, bénéficie d'une double lecture des clichés radiologiques.

- À partir de 50 ans une invitation à réaliser une mammographie vous est envoyée par la structure de gestion en charge des programmes de dépistage des cancers de votre département (le CRCDC Bretagne et son antenne finistérienne : 1, avenue Baron Lacrosse - BP 80095 - BREST cédex 9)
- Vous prenez rendez-vous auprès d'un radiologue agréé de votre choix (liste jointe avec l'invitation). Au centre de radiologie, vous bénéficiez d'un examen clinique (palpation) et d'une mammographie de dépistage. Pour votre rendez-vous, munissez-vous de **vosre invitation, de votre carte Vitale et de votre dernière mammographie le cas échéant.**

Les résultats de la mammographie

Si aucune anomalie n'est suspectée suite à la lecture du radiologue

- les clichés de la mammographie sont normaux et sont adressés à la structure de gestion en charge du dépistage des cancers pour une seconde lecture.

Si aucune anomalie n'est détectée à la première ni à la seconde lecture,

- Votre mammographie est normale et vous serez réinvitée 2 ans plus tard pour réaliser une nouvelle mammographie de dépistage.

Si une anomalie est suspectée :

- À l'issue de la première lecture, OU après la 2^{ème} lecture, le radiologue fera des examens complémentaires (clichés supplémentaires, échographies, biopsie...)
- Ces examens sont pris en charge aux conditions habituelles de remboursement par l'assurance maladie.

Sachez que dans la très grande majorité des cas, il ne s'agit pas d'un cancer mais de lésions bénignes (adénofibrome, kyste...) sans conséquence.

Dans tous les cas vous et votre médecin traitant recevrez un compte-rendu vous informant des résultats.



Entre deux dépistages, restez vigilante : si des signes anormaux apparaissent, consultez immédiatement votre médecin.

Octobre Rose à Hanvec

Les mairies de Hanvec et du Faou en collaboration avec la Maison de Santé de Hanvec et le Pôle de santé de l'Aulne Maritime du Faou organisent un après-midi de prévention du cancer du sein pour toutes les femmes. Cet événement est soutenu par la ligue contre le cancer, le CRCDC (le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers) et l'ARS.

Quand ?

Le samedi 16 octobre après-midi

Où et comment ?

L'après-midi se divise en 2 temps et 2 lieux :

Le Faou à 14 h -> Une marche et course roses, ouvertes à toutes et tous au départ de la place de la mairie (plusieurs circuits proposés)

Hanvec à 16h -> des ateliers, des stands de prévention et une table ronde à la salle Anne-Péron

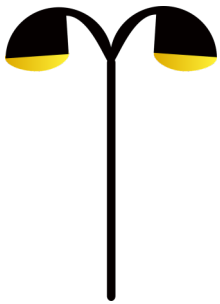
En plus des mairies et des maisons de santé, cet après-midi de prévention mobilise de nombreux bénévoles et associations locales qui s'investissent depuis des semaines pour l'organisation de cet évènement.

Un flyer détaillé de l'évènement sera édité début octobre, vous y trouverez alors le programme précis de l'après-midi de mobilisation contre le cancer du sein. Nous le relayerons sur notre site internet et notre page Facebook. La campagne de prévention fera aussi l'objet de diffusion dans les médias locaux durant le mois d'octobre.

Tous ensemble, unissons-nous contre le cancer du sein

> Vie municipale et intercommunale

> Eclairage public : de nouveaux horaires



Depuis le 19 juillet, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés. Cette décision a été votée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 30 juin dernier.

Dans un souci d'économie sur la consommation d'énergie et de prolongation de la durée de vie des matériels (ampoules, lampadaires, ...), les horaires de l'éclairage public viennent d'être réduits.

Les lampadaires **s'éteindront à 22h30 pour se rallumer dès 6h30 sur toute la commune.** Exception faite à la Z.A. de Kérangueven où l'extinction est programmée à minuit pour se rallumer à 6h.

Cette extinction permet également la protection des écosystèmes et la préservation de l'environnement en diminuant les nuisances lumineuses et en limitant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la maîtrise de la demande en énergie dans le cadre du dispositif Ecowatt.

> Peinture fraîche et nouveaux mobiliers à l'école Per-Jakez-Helias

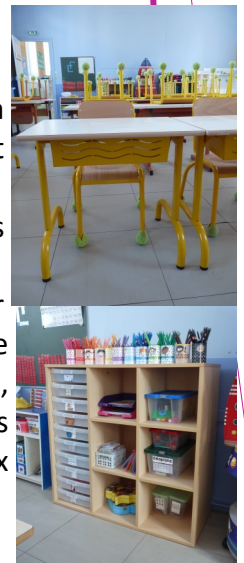


Les services techniques ont profité des congés d'été pour repeindre la classe de CP dans de jolis tons pastels. La cour et les abords de l'école ont été karchésisés pour accueillir les élèves à la rentrée.

Les enfants auront plaisir à retrouver le nouveau mobilier installé dans les classes de Sylvie, Sandrine et Aurélie.



Des tables bureaux avec chaises assorties ont été achetées pour remplacer une partie du mobilier le plus ancien. Des meubles de rangement, une bibliothèque, un combiné cuisine, un combiné lingerie, un étal de marché, une table de cuisine, un coin bébé,... complètent les dernières acquisitions réalisées par la commune pour permettre aux enfants d'apprendre en s'amusant !



> le tri des déchets au cimetière

Le tri des déchets au cimetière



Dans le composteur, je jette les fleurs et plantes fanées, les mauvaises herbes, les mottes de terre, le terreau,...



Dans le bac jaune, je jette les bouteilles en plastique, les petits pots en plastique fin (= godets),...



⚠ Sans la motte de terre !



Dans le bac vert, je jette les pots en plastique non recyclables (= jardinières) et autres déchets non recyclables.



⚠ Sans la motte de terre !

Dans le Keleier n° 328, nous vous informons des nouvelles modalités de collecte des déchets verts et des recyclables. Les services techniques ont installé au printemps des bacs de collecte à l'entrée pour tous les usagers du cimetière :

- ◇ Un composteur afin de recueillir les fleurs et plantes fanées ainsi que les mauvaises herbes et autres mottes de terre
- ◇ Un bac jaune (= recyclable) pour les bouteilles en plastique et petits pots en plastique fin (= godets)
- ◇ Un bac vert (= non-recyclable) pour les jardinières en plastique épais et autres déchets non-recyclables et non-compostables.

Pour rappel, pour les personnes à mobilité réduite, il est possible de pénétrer en voiture dans l'enceinte du cimetière en empruntant l'allée principale.

> Le bien vivre ensemble

- ⇒ Je respecte la réglementation régissant le bruit (tondeuses, débroussailleuses, travaux, instruments de musique, cris, aboiements des chiens, ...). Pour rappel : les travaux sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- ⇒ Je respecte les piétons, les riverains, les enfants qui jouent, les promeneurs, les personnes en charge de l'entretien, etc. en ramassant les déjections de mon chien ! Il est tellement plus agréable de profiter de nos espaces verts, trottoirs, chemins et autres abords de l'église, sans avoir à slalomer entre les crottes de chiens !
- ⇒ Je suis vigilant quand à ma vitesse sur les routes ! Je respecte strictement les vitesses indiquées, les zones partagées, les passages piétons ... et je ne double pas en agglomération ! Les infractions sont souvent faites par les gens de passage mais nous déplorons malheureusement des comportements semblables chez certains Hanvécois ! Pensez aux riverains, aux enfants, aux anciens et à tous les usagers de la route ! En voiture, je suis prudent !



> Vélo à assistance électrique



Depuis le 1er juin, la communauté de communes a lancé son service de **vélos en location longue durée** pour ses habitants. « Vélo LD » compte 50 vélos à assistance électrique d'une autonomie de plus de 100km. Les vélos sont louables pour une **durée totale de six mois non-renouvelables pour un montant de 180 euros**, maintenance incluse. Pour les personnes le souhaitant, le coût de la location peut être réglé mensuellement le 1er de chaque mois. Pour les salariés, une partie de ce montant peut être prise en charge par l'employeur, au titre d'un abonnement souscrit pour un service de transport public.

Tous les habitants des 22 communes de la CCPLD et âgés de plus de 18 ans peuvent accéder à ce service. Pour s'inscrire au service rien de plus simple : téléchargez l'application « Vélo LD » sur les stores Android ou Apple. Ensuite, il suffit de remplir les champs correspondants à ses coordonnées (nom, prénom, mail, carte bleue...), de régler sa location, d'accepter les

CGU et de signer le contrat. Si le client ne dispose pas de smartphone, la réservation peut se faire par téléphone au **06 37 81 39 94** ou par mail via l'adresse : hello@koboo.fr. Le client reçoit un email de confirmation pour lui assurer la disponibilité du vélo.

En cas d'indisponibilité, le client est placé sur liste d'attente et contacté dès qu'un vélo se libère. Le jour du retrait du vélo, le client fait un « constat d'état du vélo » avec le vélociste. Il présente également une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de trois mois et une attestation de responsabilité civile.

Pour développer ce nouveau service, la communauté de communes s'appuie sur des partenaires locaux solides : Cycles Coroller et Cycles le Gall. Ces deux enseignes de cycles de Landerneau seront les points de retrait des vélos. Le service client (réservation, suivi de la location) est assuré par le prestataire KobOO.

> Brèves

- ⇒ Merci aux personnes bénévoles qui se sont proposées et qui nous ont aidé lors de l'organisation des deux scrutins des élections départementales et régionales. Nous avons apprécié cette aide précieuse.
- ⇒ Le chantier de réaménagement du centre bourg a repris le 23 août. Nous vous rappelons qu'il est possible de suivre le chantier (communiqué de presse, plan des déviations,...) sur notre site internet, rubrique réaménagement du bourg

> VIE ASSOCIATIVE

> Hanvec 21

L'association Hanvec 21 vous invite à son assemblée générale annuelle le samedi 9 octobre à partir de 10h à la salle Anne-Péron. Elle sera suivie d'un repas pour les adhérents préparé par Kig Salaün.

Si vous souhaitez vous investir dans l'association et participer ou proposer des activités en lien avec le développement durable sur la commune, n'hésitez pas à rejoindre l'association.

Contact : hanvec21@gmail.com

L'association Hanvec 21

> Les Lutins du Cranou



Les Lutins Du Cranou

Tout en respectant les mesures sanitaires, les lutins ont pu reprendre leurs activités cette saison : VTT, marche, rando-course et course. Quelques coureurs ont même pu prendre le départ du Trail des Monts d'Arrée (40 km) le 28 juin dernier, et le départ sur le Trail de la mignonne à St Urbain le 29 août.

Les VTTistes ont également participé à la rando VTT de l'Hôpital-Camfrout le 10 juillet, et participeront aux Roc'h des Monts d'Arrée le 11 septembre.

Les activités des Lutins reprendront le dimanche 5 septembre prochain : Rendez-vous à 10h au terrain de foot. La cotisation est fixée à 10 € par an, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Les Lutins seront présents au Forum d'inscription le samedi 4 septembre, de 9h30 à 12h30, salle Anne Péron et vous renseigneront sur les activités de l'association.

Pour le début de saison, les Lutins s'engagent auprès des maisons médicales du Faou et de Hanvec, pour l'opération Octobre Rose, en participant, avec les Runners Faou, à l'organisation d'une marche et d'une course le 16 octobre après midi. Les infos seront partagées sur notre page Facebook.



Les Lutins du Cranou

> Dimerc'her

L'association Dimerc'her reprend du service à la rentrée de septembre. Voici les nouveautés de cette année :

- | | |
|---|--|
| - SOPHROLOGIE avec Anne-Gaël
(Lancement des séances à partir de 8 personnes)
Les mardis : 14h30 à 15h30 et 20h30 à 21h30
150 € l'année soit 5€ le cours d'1h. | - TAICHI CHUAN avec Monsieur Stéphane CHARLES
- Les samedis : 10h30-11h45 pour les adultes et 14h-15h pour les enfants.
Adultes : 150 € l'année soit 5 € le cours d'1h15
Enfants : 110 € l'année soit 3,70 € le cours d'1h |
| - ZUMBA avec Laurence
(Lancement du cours à partir de 20 personnes)
- Les jeudis : 19h30 - 20h30
120 € l'année soit 4 € le cours d'1h. | - GYM TONIQUE avec Diane
(Lancement des cours à partir de 8 personnes)
- Les mercredis 18h45-19h45 pour les adultes
120 € l'année soit 4 € le cours d'1h |
| - THÉÂTRE avec La Compagnie Anime Tes Rêves
- Les lundis : 17h-18h pour les 8-13 ans et 18h-19h pour les 14-18 ans
145 € l'année soit 5,40 € le cours d'1h. | |

Cours déjà proposés par l'association :

À régler à l'association : le montant de l'activité + l'adhésion famille à l'association : 25 €
Le mode de paiement sera soit par chèque, en espèces ou par chèques vacances.

- | | |
|---|--|
| - BIEN-ÊTRE ET REMISE EN FORME avec Françoise : 106 € l'année soit 3,50 € le cours d'1h - 116 € l'année pour les hors Hanvec. | - RANDONNÉE POUR TOUS : 1 € par personne et par randonnée pour ceux qui ne sont pas adhérent à l'association. |
| - GYM DOUCE avec Françoise : 106 € l'année soit 3,50 € le cours d'1h - 116 € l'année pour les hors Hanvec. | - INITIATION À LA GÉNÉALOGIE : Uniquement le paiement de l'adhésion à l'association. |
| - DESSIN - ARTS PLASTIQUES : 116 € l'année soit 3,85 € le cours d'1h15 pour les enfants et d'1h30 pour les adultes - 126 € l'année pour les hors Hanvec. | - BRODERIE : Uniquement le paiement de l'adhésion à l'association |
| - DANSE MODERNE : 106 € l'année soit 3,50 € le cours d'1h pour les 4/7 ans et les 8/11 ans - 116 € pour les hors Hanvec. | - YOGA avec Hélène : 220 € l'année soit 7,30 € le cours d'1h15 |
| 165 € l'année soit 5,50 € le cours d'1h30 pour les adultes | - EQUITATION : Tarif préférentiel au Centre Equestre du Cranou si adhérent à l'association Dimerc'her |
| - 175 € pour les hors Hanvec. | - GÉNÉALOGIE : Uniquement le paiement de l'adhésion à l'association. |
| - PIANO : 348 € l'année soit 11,60 € la 1/2 heure - 378 € pour les hors Hanvec. | |

A l'heure actuelle, les gestes barrière sont des mesures de prévention individuelles et surtout les plus efficaces contre la propagation du virus donc il vous sera demandé de vous laver ou désinfecter les mains : à l'arrivée dans la salle, après être allé aux toilettes et après le cours avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : dimercher@gmail.com pour tout complément d'information. **Nous avons hâte de vous revoir !**

Les membres du bureau : Nathalie, Nicole et Amandine.

> APE



C'est la rentrée ! L'association des parents d'élèves de l'école Per-Jakez-Helias invite les parents à son Assemblée Générale annuelle qui se tiendra à la salle Anne Péron le vendredi 1er octobre en soirée. Nous pourrons nous y rencontrer et échanger au sujet des actions menées à l'école. Si vous désirez vous impliquer davantage, ce sera aussi l'occasion de rejoindre le conseil d'administration.

Dès septembre, la collecte des journaux reprend chaque premier dimanche du mois. Ils sont rachetés et collectés par Cellaouate, une entreprise de l'économie sociale et solidaire de Saint-Martin-des-Champs, qui les transforme en isolant. Il suffit de les déposer de 10:30 à 12:00 au local de l'APE, à côté de la maison médicale. Merci de bien trier vos journaux : les revues et autres dépliants en papier glacé ne sont pas transformables. Et n'hésitez pas à en informer vos amis, vos voisins, vos collègues... chaque petite pierre est précieuse !

En attendant le plaisir de se retrouver, vous pouvez nous contacter par mail apeperjakezhelias@gmail.com et sur notre page Facebook www.facebook.com/apeperjakezheliashanvec/

L'équipe de l'APE

> UNC

En photo le Lieutenant Colonel Som Kyong Ha, attaché militaire à l'ambassade de Corée, et le président des anciens combattants de la section d'Hanvec au Mémorial de Corée à l'Hôpital-Camfrout

Les combattants présents en Algérie entre 1962 et 1964 peuvent obtenir la carte et la retraite (présence sur le terrain pendant 4 mois minimum).

Renseignements au 06 37 47 68 67

L'association des anciens combattants



> Vie paroissiale



La chapelle de Saint-Conval est nichée dans un écrin de verdure ; elle se trouve à l'entrée du village de Toulboën depuis 1942, date à laquelle elle a été déplacée et reconstruite. Il n'y a que le clocher qui soit d'origine. En effet, initialement, cette chapelle se situait dans la forêt du Cranou, où l'on peut encore y voir quelques vestiges, dont la fontaine (XVI ème-XVII ème siècle).

Nous ne savons pas grand chose de Saint-Conval ; il vécut vers l'an 580 et son histoire fut écrite au XI ème siècle. Après plusieurs années d'études, il devint moine, fit des miracles (guérisons de malades), puis devint évêque et fonda un monastère à Penvenan. Plusieurs chapelles ont été édifiées en son nom, dont celle de la forêt du Cranou. Dans la chapelle se trouve une statue où il est représenté portant des habits de prêtre et dans sa main droite un bâton d'évêque .

Tous les ans est célébré dans la chapelle, au mois de juillet (cette année c'était le samedi 31 juillet), un Pardon en l'honneur de Saint-Conval. Le Pardon rassemble des fidèles qui viennent y prier ou se recueillir, se rappeler l'importance de ne pas oublier ces lieux et de protéger la Nature qui nous a été confiée .

A l'issue de la cérémonie , il est servi le verre de l'amitié (sauf cette année en raison des règles sanitaires), et quelques sonneurs, chanteurs et danseurs entraînent le public dans des danses traditionnelles bretonnes .

L'équipe paroissiale



Déclarations préalables

Demandées

JESTIN GOASDOUE Maëlle – 15, bis route de la gare – remplacement de menuiseries sur habitation

PLOURIN Maxime et AUFFRET Amélie – 16, Park Kreiz – Abri de jardin

COLOIGNER Vincent – 105, route de Lanvoy – Bardage habitation + isolation extérieure

OPEN ENERGIE – Roudouhir – pose de panneaux photovoltaïques

MIOSSEC Anne-Françoise – 9, place du marché – remplacement lucarne+ habillage carré de cheminée

FROMONT Gilbert – 7, route du Rest – changement porte de garage

MADEC Ludovic – Kernellac'h – carport et terrasse

BANÇAIS Françoise – 33, route d'Irvillac – installation volets roulants + isolation habitation par l'extérieur

AUFFRET Laurent – 1 bis rue Park ar Foenn – clôture

Accordées

JESTIN GOASDOUE Maëlle – 15, bis route de la gare – remplacement de menuiseries sur habitation

PLOURIN Maxime et AUFFRET Amélie – 16, Park Kreiz – Abri de jardin

COLOIGNER Vincent – 105, route de Lanvoy – Bardage habitation + isolation extérieure

MIOSSEC Anne-Françoise – 9, place du marché – remplacement lucarne+ habillage carré de cheminée

FROMONT Gilbert – 7, route du Rest – changement porte de garage

BANÇAIS Françoise – 33, route d'Irvillac – installation volets roulants + isolation habitation par l'extérieur

AUFFRET Laurent – 1 bis rue Park ar Foenn – clôture

Permis de construire

Demandés

ILY Damien et RIOU Elvina, 130, route de Lanvoy – Habitation + garage

EARL Ty Ker -KEROMNES Vincent- Bodrezal – extension stabulation et création de silo

LE BRIS Jacqueline – Kersadiou – modifications diverses
SCI PAILLOUX and CO – 7, bis route de Kerliver – habitation (2 logements)

BIHAN Maxime et JONCOUR Mélanie – 20, Park Kreiz – habitation

SARL de Rangourlay – lotissement Park ar Foenn – modification du nombre de logements locatifs + rectification limites

LE FLOC'H Brieg – Ruzaden – rénovation et extension d'habitation

LE ROUX Steven et PENDU Victoria – 24, Park Kreiz – habitation

DISTRIVERT – Ty Nevez-Penanvoas – extension bâtiment

Accordés

CHATELAIN Jacques – Boudourec – Carport

LE BRIS Jacqueline – Kersadiou – modifications diverses

> ANNONCES

La préparation militaire marine (PMM) permet chaque année à de jeunes hommes et femmes de découvrir la marine nationale et le monde maritime, et, éventuellement pour certains, de préciser et de confirmer un choix d'engagement. Elle s'inscrit pleinement dans un parcours de citoyenneté et dans la philosophie du lien armées- nation. Elle s'adresse à des candidats âgés de **16 à 21 ans** de tous niveaux scolaires. Le **cycle de formation** échelonné sur une quinzaine de samedis entre septembre et juin comporte : une instruction sur la Défense, les forces armées et la marine nationale ; une formation militaire générale orientée vers l'adaptation à la vie embarquée ; une formation élémentaire d'infanterie; une formation maritime (manœuvre, navigation, sécurité)

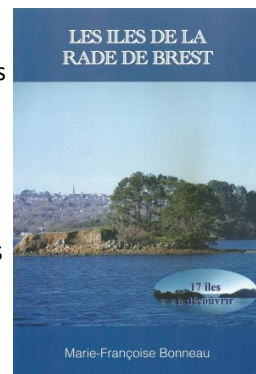
Recrutement des stagiaires PMM : Le dossier de demande d'admission à la PMM doit être retiré auprès des centres d'information et de recrutement des forces armées Marine (CIRFA Marine). Pour en savoir plus aller à la rencontre du CIRFA Marine le plus proche ou aller sur le site : etremarin.fr

BCRM DE BREST - CIRFA Marine de Brest - 8 rue Colbert - 29200 Brest cedex 9—
cirfa.brest@marine.defense.gouv.fr - 02 98 22 15 31

Centre PMM de Morlaix –Renseignements : Centre d'information et de recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Brest 02 98 22 15 31— Auprès de l'enseigne de vaisseau Arnaud Cueff 06 67 36 11 51

De l'îlot de Berthaume à Plougonvelin à l'îlot du Diable à Roscanvel, pas moins de **17 sites insulaires** sont à découvrir dans ce **livre tourné vers le monde maritime**. Illustré de nombreuses photos couleur et cartes postales d'époque, cet ouvrage ravira tous les passionnés d'histoire maritime et les amoureux de la mer.

Marie-Françoise Bonneau—écrivain Lanvéoc—06 10 40 51 89—marie-francoise.bonneau@wanadoo.fr



> LES CARNETS



Lily-Rose DESOMBRES
Soline TALEC
Timéo PAUGAM
Marceau GOUGI



Jacky KERHOAS



Catherine CHAPILLON et Philippe BLIN

Fridu ha Gwenn

Here Roz

Gwenn ha Fridu en em ouestl d'ar stourm ouzh krign-bev an divronn.

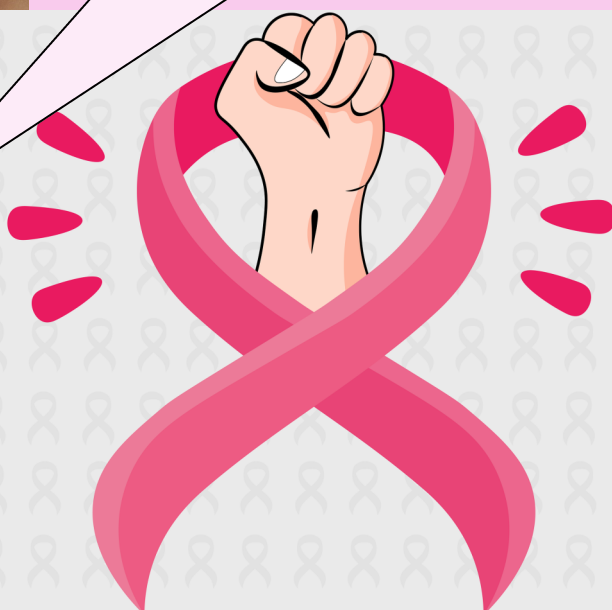
3 frantad zo er c'houlzadoù diguzhat e buhez ar merc'hed :

Holl asambles, en em unanomp evit stourm ouzh krign-bev an divronn !

Adalek 25 bloaz, un imbourc'h klinikel eus an divronn bep bloaz, graet gant ur mezeg

Etre 50 ha 74 vloaz, ur bronnlun bep 2 vloaz !

Ha goude 74 vloaz, un imbourc'h klinikel eus an divronn adarre bep bloaz



Traduction :

Octobre Rose = Here Roz // Gwenn et Fridu s'engagent dans la lutte contre le cancer du sein = Gwenn ha Fridu en em ouestl d'ar stourm ouzh krign-bev an divronn // Les campagnes de dépistage ont lieu en 3 temps au cours de la vie d'une femme = 3 frantad zo er c'houlzadoù diguzhat e buhez ar merc'hed // A partir de 25 ans, c'est un examen clinique des seins tous les ans, réalisé par un médecin = Adalek 25 bloaz, un imbourc'h klinikel eus an divronn bep bloaz, graet gant ur mezeg // Entre 50 et 74 ans, c'est une mammographie tous les 2 ans != Etre 50 ha 74 vloaz, ur bronnlun bep 2 vloaz ! // Puis après 74 ans, c'est à nouveau un examen clinique des seins tous les ans = Ha goude 74 vloaz, un imbourc'h klinikel eus an divronn adarre bep bloaz // Tous ensemble, unissons-nous contre le cancer du sein != Holl asambles, en em unanomp evit stourm ouzh krign-bev an divronn !

Merci à l'office publique de la langue bretonne pour la traduction.

> JEUX : SUDOKU

Solution :

5	7	4	3	8	1	8	7	9	6
7	1	6	4	7	9	3	5	8	2
9	8	3	7	5	6	1	4	7	2
3	4	7	8	6	5	7	1	9	2
6	9	7	1	3	5	4	8	2	7
2	8	5	7	9	6	4	3	1	8
1	5	8	2	7	4	6	9	3	8
8	3	5	9	7	1	6	2	4	7
4	7	2	1	8	7	9	3	5	6
7	6	9	5	3	4	8	2	1	7

1	2		3						
5		6				1			
	7			2	6		3		
3				6		8			
		5	4		1	7			
		7		9				3	
	4		9	5			8		
		3				9		2	
					3		7	5	



NUMÉROS UTILES

SAMU

15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE

3237

CABINET INFIRMIER

06 73 39 70 18

02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL

02 98 83 10 01 ou sur le site Doctolib.fr

SSIAD

(Service de Soins Infirmiers À Domicile)

02 98 25 84 23

ADMR DU CRANOU

02 98 73 07 77

URGENCES DENTAIRES

CHRU MORVAN À BREST

02 98 22 33 30

Eau du Ponant

(assainissement)

02 29 00 78 78

Veolia

(eau)

0 969 323 529

MAIRIE

02 98 21 93 43

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

13h30 - 17h

Fermeture au public tous les mardis et jeudis après-midi

Le 1er samedi du mois

9h-12h (sauf juillet et août)

MÉDIATHÈQUE

02 29 62 90 27

Lundi : 16h30 - 17h30

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances

scolaires :

Mercredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h

MARCHÉ

Les jeudis de 16h à 18h30

Place du marché (devant la mairie)

DÉCHETTERIE DE

DAOULAS

Horaires d'été

(1^{er} mars au 31 octobre)

De 9h à 12h et de 14h à

19h.

La déchetterie est fermée

les dimanches et jours

fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Septembre– Octobre 2021

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 07 septembre: Bac **jaune**

Mardi 14 septembre : Bac **vert**

Mardi 21 septembre : Bac **jaune**

Mardi 28 septembre : Bac **vert**



Mardi 05 octobre : Bac **jaune**

Mardi 12 octobre : Bac **vert**

Mardi 19 octobre : Bac **jaune**

Mardi 26 octobre : Bac **vert**

Mardi 02 novembre : Bac **jaune**



Attention, depuis le 1er mars, les horaires de la mairie ont changé :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Fermeture au public tous les mardis et jeudis après-midi

Le 1er samedi du mois : 9h-12h (sauf juillet et août)

Jeudi 02 septembre : Rentrée des classes.

Samedi 04 septembre : de 9h30 à 12h30 - Forum des associations organisé par Dimerc'her à la salle Anne-Péron.

Samedi 04 septembre : de 9h30 à 12h30 - Bourse aux livres à la médiathèque.

Dimanche 05 septembre : de 10h30 à 12h –collecte des journaux de l'APE– au local de l'APE à côté de la maison médicale

Samedi 09 octobre : assemblée générale Hanvec 21—salle Anne-Péron à 10h

Samedi 16 octobre : **OCTOBRE ROSE** - à partir de 14h au Faou puis à partir de 16h à Hanvec

> PERMANENCE DES ÉLUS

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ? :

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Pour cela, merci de contacter l'accueil de la mairie au **02 98 21 93 43** ou par mail à accueil@mairie-hanvec.fr

Ma Ville #1

EN ROSE

Journée de prévention
autour du cancer du sein

GRATUIT

14 H > LE FAOU
Place de la mairie
Marche et course roses

16 H > HANVEC
Salle Anne Péron
Ateliers, stands
et table ronde

LE FAOU • HANVEC
16 OCTOBRE 2021

